

qui suivit ce jour-là aux Communes, les députés libéraux et néo-démocrates s'opposèrent catégoriquement à toute forme de militarisation de l'espace extra-atmosphérique et ils interrogèrent le gouvernement sur ses intentions.

Les partis de l'Opposition cherchaient avant tout à savoir s'il existait un lien entre l'IDS et la modernisation prévue du réseau de radars d'alerte du NORAD. Des inquiétudes semblables furent exprimées dans le rapport du Comité spécial du Sénat sur la Défense nationale intitulé *La défense aérienne du territoire canadien*, paru le 23 janvier. À la mi-février, quand le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale tint audience sur les plans de modernisation des moyens de défense aérienne, les débats portèrent encore une fois sur les liens possibles entre l'IDS et le nouveau Système d'alerte du Nord (SAN) dont on envisageait la mise en place.⁸ Les ministres du gouvernement nièrent encore et encore l'existence de tels liens. Mais les craintes à cet égard furent ravivées pendant la visite de M. Paul Nitze à Ottawa, le 6 mars, celui-ci ayant refusé d'affirmer que le Système d'alerte du Nord ne serait jamais intégré à l'IDS.⁹ Une semaine plus tard (soit le 13 mars), le ministre de la Défense récemment nommé, M. Erik Nielsen, annonça à la Chambre que le gouvernement avait approuvé la construction du SAN et qu'un accord allait être signé à ce sujet pendant le sommet que le Président Reagan et le Premier ministre Mulroney devaient tenir à Québec le 18 mars.

L'INVITATION

Le sommet de Québec prépara en quelque sorte l'invitation officielle à participer à l'IDS que les États-Unis allaient lancer au Canada. Quelques jours plus tard, le Premier ministre fit sa première déclaration publique sur la question quand il affirma avec désinvolture qu'il envisagerait une telle participation si cela devait permettre de créer 10 000 emplois à Winnipeg.¹⁰ Ce fut le Secrétaire américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, qui adressa l'invitation officielle à tous les ministres de la Défense de l'OTAN, pendant leur réunion au Luxembourg, le 26 mars. M. Weinberger pria les gouvernements intéressés de lui faire connaître leur décision dans les 60 jours, mais il avait imposé cette échéance sans consulter Washington. Tant la Maison Blanche que le Département d'État s'empressèrent d'ailleurs de le lui reprocher. De son côté, M. Weinberger écrivit à M. Nielsen et aux autres ministres de la Défense pour leur dire de ne pas prendre l'échéance trop au sérieux; malgré tout, dans diverses capitales des pays de l'OTAN, on avait eu le temps de s'indigner.¹¹

Le Premier ministre confirma l'invitation le 27 mars, en déclarant aux journalistes que le Canada prendrait sa décision en temps opportun, en tenant compte des dispositions du Traité sur les missiles antimissiles.¹² Il exprima toutefois des réserves tant cette journée-là que le lendemain, dans sa circonscription, quand il avoua n'éprouver pour toutes ces questions qu'un enthousiasme limité.¹³ Cette observation lui valut les réprimandes de l'*Ottawa Citizen* qui recommanda au Premier ministre, dans l'éditorial du 1^{er} avril, de cesser de s'interroger en public avant que le Cabinet soit parvenu à un consensus. Quant à lui, le *Toronto Star* fut plus catégorique : dans l'éditorial du 31 mars, il conseilla au gouvernement d'éviter toute participation à l'IDS.

Le 18 avril, le *Globe and Mail* fit paraître sur le sujet son premier éditorial intitulé *Stay out of the SDI* (IDS : s'abstenir!). Le journal soutenait que les États-Unis garderaient certainement pour eux les contrats relatifs aux technologies de pointe les plus vitales et qu'ils confieraient en sous-traitance seulement les travaux moins intéressants sur le plan scientifique, lesquels supposeraient de toute façon de longues recherches et beaucoup de capitaux et engendreraient relativement peu d'emplois, somme toute.

Le même jour, le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, annonçait que le Cabinet avait choisi le haut fonctionnaire Arthur Kroeger pour diriger une petite équipe d'experts chargée d'étudier l'invitation américaine et d'en évaluer les conséquences stratégiques, scientifiques et économiques.

LE COMITÉ MIXTE

Le 14 mai, le gouvernement déposa son Livre vert sur les relations extérieures intitulé *Compétitivité et sécurité*, et il annonça la formation d'un comité parlementaire mixte spécial pour l'étudier. Un débat s'engagea aussitôt du fait que l'ordre du jour ne mentionnait aucunement la participation du Canada à l'IDS. L'Opposition déclara que ses représentants ne siègeraient pas au Comité, sauf si le gouvernement acceptait d'attendre, pour prendre une décision sur l'IDS, que des audiences publiques aient eu lieu et que le Comité ait déposé son rapport intérimaire. Le 16 mai, M. Clark résolut la question en annonçant que le gouvernement ne prendrait aucune décision avant trois ou quatre mois, ce qui donnait au Comité amplement le temps de rédiger son rapport intérimaire.

Le Comité devait examiner le dossier des échanges bilatéraux avec les États-Unis et la question de la participation du Canada au programme de recherche de l'IDS. Il comprenait cinq sénateurs et 12